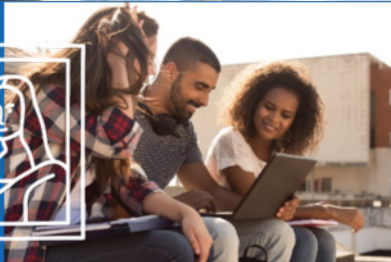


CAMPUS FRANCE TUNISIE

PROCÉDURE

2019 - 2020



Suis-je concerné

par la procédure Campus France ?

Campus France Tunisie est un service de coopération de l'Ambassade de France et de l'Institut Français de Tunisie.

Il vous accueille dans ses **03 espaces de Tunis, Sousse et Sfax**, et a pour mission de promouvoir l'enseignement supérieur français et vous accompagner dans la préparation de votre projet d'études en France.

Campus France s'adresse à tous les étudiants tunisiens et étrangers non ressortissants de l'Union Européenne qui résident en Tunisie et qui :

- o Ont déjà obtenu une préinscription par leurs propres moyens,
- o Souhaitent candidater et obtenir une préinscription dans un établissement « connecté » à travers Campus France,
- o Sont convoqués à un concours ou à un entretien de sélection,
- o Relèvent d'une catégorie particulière : boursiers, baccalauréat français...

Les étapes pour poursuivre ses études en France
au sein
d'un établissement « connecté »



1 JE CONSTRUIS MON PROJET D'ÉTUDES

- o Je me renseigne sur les formations offertes, les établissements et les débouchés de chaque parcours en consultant les sites internet de ces derniers.
- o Je me renseigne sur le dossier Campus France à préparer et sur toutes les étapes de la procédure sur le site internet de Campus France Tunisie, rubrique « s'inscrire ».

2



JE PRÉPARE MON DOSSIER DE CANDIDATURE

- o Je consulte le calendrier de la procédure sur le site internet.
- o Je m'inscris au test de français en fonction de la formation que je vise (TCF, DELF B2 ou DALF C1) auprès du Centre de langue de l'institut français de Tunisie : www.institutfrancais-tunisie.com/?q=cdl
- o Je consulte la liste des documents nécessaires et je traduits les justificatifs qui ne sont pas en français uniquement auprès d'un traducteur assermenté figurant sur la liste officielle, disponible sur notre site et celui de l'Ambassade de France en Tunisie.

3



JE COMPLÈTE MON DOSSIER ÉLECTRONIQUE

- o Je crée mon compte Campus France en ligne, puis un dossier de candidature « je suis candidat » ou le mets à jour si j'ai déjà rempli un dossier de candidature lors d'une campagne précédente.
- o Je saisis mes informations personnelles, mon cursus, mes compétences linguistiques et mes choix de formations.
- o Je sou mets mon dossier électronique en ligne.
- o Toutes ces étapes sont expliquées dans la procédure à suivre.



Rendez-vous sur le site « Etudes en France »
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance>

4 DÉPÔT DU DOSSIER

Une fois le dossier en ligne rempli et soumis, je me présente à l'accueil de l'Espace Campus France avant la date limite figurant sur le calendrier muni :

- o d'un chèque de 220dt établi à l'ordre de l'Institut Français de Tunisie.
- o de mon justificatif de l'examen de français (provisoire ou définitif ou convocation / sauf cas d'exemption).

Un rendez-vous me sera alors octroyé pour l'entretien de motivation.

5 JE PASSE MON ENTRETIEN

o Le jour de l'entretien, je me présente 30 minutes à l'avance muni de tous les originaux en arabe et en français, j'explique mes choix de formation, je justifie ma sélection d'établissements, j'évoque mon projet professionnel. Cet échange sera retranscrit aux établissements.

- o J'attends les réponses « en ligne » à mes candidatures.

6 JE SUIS ACCEPTÉ

- o Je fais mon choix définitif en cliquant sur la rubrique « je suis accepté ».
- o Je télécharge mon attestation d'acceptation.
- o Je me présente à l'espace Campus France pour faire viser mon attestation d'acceptation et pour présenter tous les originaux de mon parcours y compris ceux de l'année en cours.

7



PRÉPARATION AU DÉPART

Si je souhaite m'informer sur :

- o La procédure de visa + OFII
- o La recherche de logement en France
- o La sécurité sociale + les aides de la CAF
- o L'inscription définitive à l'école
- o L'ouverture d'un compte bancaire en France
- o La vie étudiante et sociale.....



Des ateliers « préparation au départ » sont organisés par Campus France à partir du mois de juillet. Si je le souhaite, je peux m'y inscrire en consultant le site de Campus France.

8



JE DÉPOSE MA DEMANDE DE VISA

- o Je remplis un formulaire sur le site de France https://france-visas.gouv.fr/fr_FR/web/france-visas et je prends rendez-vous à TLS-Contact pour le dépôt de ma demande de visa.
- o Je me présente à TLS Contact muni de mon attestation d'acceptation visée par Campus France et de tous les documents demandés par TLS-contact www.fr.tlscontact.com



Les candidats titulaires d'une bourse gouvernementale ou publique au titre de l'année d'études ainsi que les candidats titulaires d'un bac français de moins de 04 ans sont dispensés de l'entretien de motivation et des frais de dossier Campus France.

Les étapes suite à une préinscription

au sein

d'un établissement français « non connecté »

1



JE COMPLÈTE MON DOSSIER ÉLECTRONIQUE

- o Je crée mon compte Campus France en accédant à la rubrique « **je suis accepté** » (Je consulte les guides de création du compte Campus France disponibles sur notre site).
- o Je saisis mes informations personnelles, mon cursus, mes compétences linguistiques et mes choix de formations.
- o Je scanne ma préinscription dans la rubrique « projet d'études : motif de départ ».
- o Je sou mets mon dossier électronique en ligne.

2



JE DÉPOSE MON CHÈQUE

- o Une fois le dossier en ligne rempli et soumis, je me présente à l'accueil de l'Espace Campus France muni d'un chèque de **220dt établi à l'ordre de l'Institut Français de Tunisie**, de la préinscription délivrée par l'établissement et de mon justificatif de l'examen de français s'il est exigé.
- o Un rendez-vous me sera alors octroyé pour l'entretien de motivation.
- o Je demande à l'établissement dans lequel j'ai été accepté de confirmer mon admission auprès de Campus France via l'adresse e-mail campusfrance.tunisie@institutfrancais-tunisie.com

Attention aux congés annuels des établissements !

3



JE PASSE MON ENTRETIEN

- o Le jour de l'entretien, je me présente 30 minutes à l'avance muni de ma pièce d'identité et de tous mes originaux (en arabe et en français).
- o L'entretien me permettra d'expliquer mon choix de formation et de motiver ma démarche.

4



JE PRÉPARE MON DÉPART

Si je souhaite m'informer sur :

- o La procédure de visa + OFII
- o La recherche de logement en France
- o La sécurité sociale + les aides de la CAF
- o L'inscription définitive à l'école
- o L'ouverture d'un compte bancaire en France
- o La vie étudiante et sociale...



Des ateliers « préparation au départ » sont organisés par Campus France à partir du mois de juillet. Si je le souhaite, je peux m'y inscrire en consultant le site de Campus France.

5



JE DÉPOSE MA DEMANDE DE VISA

- o Je prends rendez-vous à TLS Contact pour le dépôt de ma demande de visa.
- o Je me présente à TLS Contact muni de mon attestation d'acceptation visée par Campus France et de tous les documents demandés par TLS contact
<https://fr.tlscontact.com/tn/tun/index.php>

Calendrier de la procédure de candidature 2019-2020

L1, École Nationale d'Architecture
entre le 08/11/2019 et le 17/01/2020

DUT, L2, L3, LP, M1, M2
entre le 08/11/2019 et le 04/03/2020



RENCONTREZ-NOUS

Campus France Tunis
Institut français de Tunisie
20-22 Avenue de Paris
Tunis BP 1080 Tunis Cedex
(+216) 31 325 220

campusfrance.tunisie@institutfrancais-tunisie.com

Campus France Sfax
Institut français de Sfax
9 avenue Habib Bourguiba - 3000 Sfax
(+216) 74 224 745 / (+216) 74 212 447
campusfrance.tunisie@institutfrancais-tunisie.com

Campus France Sousse
Institut français de Sousse
4 rue des jasmins - 4002 Sousse
(+216) 73 200 660
campusfrance.tunisie@institutfrancais-tunisie.com

Suivez notre actualité en ligne :
www.tunisie.campusfrance.org
www.facebook.com/campusfrance.tunisie.5
<https://www.francealumni.fr/fr/poste/tunisie/>